

Comment (re)penser les relations entre robots et humains



Publié le [18-03-2016](#) à 16h27 Mis à jour à 16h30

Alors que Alphabet (Google) entend se séparer de sa filiale Boston Dynamics, spécialisée dans la robotique, la cohabitation entre robots et humains pose de plus en plus de questions.



Boston Dynamics Atlas (c) Boston Dynamics

Au milieu d'une forêt enneigée, un robot marche. Le sol est irrégulier, la neige cache des racines, des trous, mais cela n'arrête pas le robot: il continue d'avancer sans perdre son équilibre. Malgré les apparences, cette scène ne provient pas de Star Wars mais d'une vidéo d'Atlas, le dernier modèle de robot humanoïde de Boston Dynamics. Une vidéo vue plus de 14,5 millions de fois sur Youtube depuis sa mise en ligne, le 23 février dernier. Et pourtant, la maison-mère de Google, Alphabet, cherche à se séparer de Boston Dynamics, une de ses filiales, selon Bloomberg.



Les raisons invoquées? Boston Dynamics ne serait "pas en mesure de concevoir un produit commercialisable dans les prochaines années", rapporte [Bloomberg](#) qui cite deux personnes informées des projets de la société. Toyota et Amazon feraient partie des repreneurs potentiels, poursuit l'agence, tout en pointant d'autres explications à cette séparation: d'abord des tensions entre Boston Dynamics et les autres branches du groupe qui travaillent aussi sur des projets robotiques. Cette fameuse vidéo d'Atlas aurait également pu influencer la décision de Google. Et Bloomberg de citer un commentaire de Courtney Hohne, directrice de la communication du géant de Mountain View, à ce propos, sur un forum interne: "Il y a de l'excitation de la part de la presse spécialisée, mais nous avons aussi commencé à voir des réactions négatives pointant le côté terrifiant d'un robot prêt à prendre le travail des humains". Et enfin, des motivations financières justifieraient également ce choix, Google ne voulant pas mobiliser trop de ressources dans des projets qui peinent à dégager du cash rapidement.

Le droit des biens "n'est pas adapté"

Que l'idée fasse peur ou au contraire enthousiasme, les robots occupent une place de plus en plus importante. Et si l'on n'en croise pas encore à chaque coin de rue, ils sont déjà largement médiatisés: drones, voitures autonomes ou encore dernièrement la victoire d'AlphaGo, un programme d'intelligence artificielle développé par Google, face au champion du monde du jeu de go font régulièrement la une des journaux... L'interaction de plus en plus forte entre robots et humains pose la question de l'organisation de ces relations. C'est pour cela **qu'Alain Bensoussan, avocat spécialiste du droit du numérique et des technologies avancées, plaide pour la mise en place d'un droit des robots.**

L'avocat définit le robot comme une "machine intelligente capable de prendre des décisions autonomes dans un environnement qu'elle maîtrise et capable ou non de mobilité". "C'est le résultat de trois grandes avancées: des capteurs très performants, une vitesse de calcul qui s'est compressée et le développement de l'intelligence artificielle qui rend nécessaire la mise en place d'un

droit des robots" explique-t-il avant d'ajouter que "le droit des biens, celui qui s'applique pour un grille-pain par exemple, n'est pas adapté aux nouvelles fonctionnalités."

Responsabilité, traçabilité et dignité

Alain Bensoussan prône donc pour la mise en place d'une personnalité juridique du robot. "Après la personnalité juridique générale pour une personne physique, la personnalité juridique particulière pour une personne morale, on pourrait imaginer une personnalité juridique singulière pour le robot".

Au cœur du sujet, pointe la question de la responsabilité. Il s'agit de définir qui est responsable en cas d'incident lié aux agissements du robot: le robot, son utilisateur, le fabricant de la plateforme d'intelligence artificielle, le propriétaire du robot?

Mais Alain Bensoussan place aussi deux autres éléments au centre du débat: la traçabilité et surtout la dignité du robot. Car les robots, en particulier les robots de compagnie, vont recueillir de nombreuses informations sur son utilisateur. Ce qui pose la question de la violation du robot et du respect de sa dignité. "Le robot n'est plus un objet, c'est un quasi-objet et il va devenir un quasi-humain dans le futur", conclut Alain Bensoussan. Des préoccupations qui n'ont visiblement pas l'air d'avoir été au cœur de la décision prise par [Google](#) de se séparer de Boston Dynamics.

Les 12 projets les plus fous de Google

12 / 12



ROBOT. Google a racheté en décembre Boston Dynamics, une start-up spécialisée dans la robotique et qui travaille principalement avec le... [+]

Sipa



